FORMATION CONTINUE

Se former tout au long de la vie

Faculté Des Métiers Essonne

HABILITATION ÉLECTRIQUE L (VÉHICULES ÉLECTRIQUES)

OBJECTIFS :

Intégrer la prévention du risque électrique lors de l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PROGRAMME :

Le contenu exhaustif est celui prescrit par l'Annexe C de la norme NF C 18-550, soit en synthèse :

- Les travaux avec ou sans voisinage, hors tension et sous tension, et le rôle des différents acteurs.
- L'analyse du risque électrique selon les zones d'environnement, et les prescriptions de sécurité correspondantes.
- Les documents nécessaires aux travaux hors tension.
- L'identification, la vérification et l'utilisation des matériels et de l'outillage.
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

> Formation pour les opérations électriques **(Habilitations : B1L, B1VL, B1XL, B2L, B2VL, B2XL, BCL, BRL, BEL)** : NOUS CONSULTER

Textes officiels

Formation et évaluation obligatoires : articles R4141-13, R4141-14 et R4544-3 du Code du Travail

Opérations électriques : Norme NF C 18-510

A SAVOIR

Dispositif : Intra

Public : Chef d'ateliers / mécaniciens

Pré requis : Maitrise des tâches non-électriques sur les véhicules/engins concernés par son activité. Avoir suivi la formation « Personne avertie » ou en maîtriser le contenu (attesté par l'employeur).

Méthodes et modalités pédagogiques :

Supports d’animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d’encadrement :

L’animation est assurée par des consultants praticiens de l’entreprise

Modalités d’évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Périodicité : 3 ans (recommandé)

Organisation

Durée : nous contacter

Tarifs
En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d’accès : 2 à 4 semaines

Modalités d’accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21
formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ
aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr
** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l’intéressé*